

Thématique : Permis de conduire

« 10 000 permis pour réussir »

APPC-062

Note de restitution finale remise par
l'Association Laïque du Prado Service PASSEREL
porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Date (03/2012)



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

Numéro du projet APPC-062	
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE	
Titre : 100 permis pour réussir	
Objectifs initiaux : Aide et soutien de divers partenaires mobilisés autour du jeune et avec lui, pour voir se concrétiser la réalisation et l'aboutissement de ce projet : obtention du permis de conduire. Permettre ou favoriser l'employabilité du jeune, la sortie de contrat précaire, une autonomisation de celui-ci. Aide à l'obtention d'un permis de « bonne conduite »	
Public(s) cible(s) : Public à remobiliser, celui de la prévention spécialisée se caractérise par des multiples difficultés (matérielles, judiciaires, psychologiques, isolement, repli sur soi, son quartier) souvent très éloigné des dispositifs de droits communs.	
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Date de début effectif de l'expérimentation : janvier 2010	
2010	Janvier 2010 : rencontre avec les auto-écoles partenaires du projet. Février 2010 : intégration des premiers jeunes à l'expérimentation
2011	<u>Pour l'expérimentation :</u> Continuité de l'action avec notamment un conventionnement avec les auto-écoles partenaires et le suivi des contrats d'objectifs.
Territoire(s) d'expérimentation : Le secteur de la COBAS : Communauté d'Agglomération du Bassin Sud . Territoire d'intervention sur lequel sont habilités à intervenir le porteur de projet mais aussi les partenaires sollicités dans la mise en œuvre.	
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : L'aide au permis de conduire par l'auto-école associative de l'ALP et une auto école « Feu Vert » La Teste de Buch permet la remobilisation des jeunes dans la recherche de solution à leur difficultés d'insertion mais également de renouer avec la réussite et la mise en place de projets de vie.	
Partenaires techniques opérationnels: <ul style="list-style-type: none"> - Auto-école associative du PRADO - Auto-école FEU VERT - Mission Locale 	
Partenaires financiers : Aucun	
Durée de l'expérimentation : 2 ans Durée initiale: 3 ans Durée effective : 3 ans	
LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de la structure : PASSEREL Point Jeunes – Prévention Spécialisée Association Laïque du Prado Type de structure : Association Loi 1901	
L'ÉVALUATION DU PROJET	
Nom de la structure : PASSEREL Point Jeunes – Prévention Spécialisée Association Laïque du Prado Type de structure : Association Loi 1901	

Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

Après des échanges professionnels avec des directeurs d'agences de travail intérim, nous avons pu noter le refus de propositions de missions pour des jeunes qui n'étaient pas en possession du permis de conduire.

De plus, outre leurs difficultés liées à l'insertion professionnelle, les jeunes connaissent des problématiques multiples (matérielles, judiciaires, psychologiques, familiales...) qui nécessitent un accompagnement éducatif régulier.

Dés lors, il s'agit de proposer aux jeunes l'accès à un permis à moindre coût avec une prise en compte de leurs difficultés notamment leur relation à l'apprentissage scolaire, les carences éducatives et les répétitions face à l'échec.

Ainsi, l'aide au permis de conduire par l'auto-école associative de l'ALP et une auto école « Feu Vert » La Teste de Buch permet la remobilisation des jeunes dans la recherche de solution à leur difficultés d'insertion mais également de renouer avec la réussite et la mise en place de projets de vie.

B. Le territoire d'expérimentation

Le secteur de la COBAS : Communauté d'Agglomération du Bassin Sud . Territoire d'intervention sur lequel sont habilités à intervenir le porteur de projet mais aussi les partenaires sollicités dans la mise en œuvre.

(Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras, Le Teich)

C. Public visé par l'expérimentation

Nombre de jeunes concernés par l'aide et l'accompagnement : 63 (convention)

	Convention	Nbre Jeunes accueillis
2010	29	20
2011	34	29
Total	63	49

Majoritairement rencontrés par les équipes éducatives sur les quartiers de la COBAS dans le cadre du « travail de rue », ces jeunes ont pu parler de leurs difficultés en l'absence du permis de conduire à accéder soit à une formation soit à un emploi. En effet, après des échanges professionnels avec des directeurs d'agences de travail intérim, nous avons pu noter le refus de propositions de missions pour des jeunes qui n'étaient pas en possession du permis de conduire.

De plus, outre leurs difficultés liées à l'insertion professionnelle, les jeunes connaissent des problématiques multiples (matérielles, judiciaires, psychologiques, familiales...) qui nécessitent un accompagnement éducatif régulier.

Dés lors, il s'agit de proposer aux jeunes l'accès à un permis à moindre coût avec une prise en compte de leurs difficultés notamment leur relation à l'apprentissage scolaire, les carences éducatives et les répétitions face à l'échec.

Ainsi, l'aide au permis de conduire par l'auto-école associative de l'ALP et une auto école « Feu Vert » La Teste de Buch permet la remobilisation des jeunes dans la recherche de solution à leur difficultés d'insertion mais également de renouer avec la réussite et la mise en place de projets de vie.

Il est important de noter que plus de la moitié des jeunes inscrits dans le dispositif sont issus de la commune d'Arcachon quartier des Grands Chênes et essentiellement rencontrés dans le cadre du travail de rue. Ces jeunes sont connus depuis plusieurs années grâce à la présence effective et régulière des éducateurs spécialisés sur ce quartier et à l'accompagnement qu'ils ont pu effectuer avec certains d'entre eux (orientation Mission Locale, accompagnement pour des démarches juridiques...)

Même si la mixité est importante, plus de la moitié des jeunes inscrits sont des garçons contrairement au phénomène d'augmentation d'accompagnement éducatif des filles par le service. Les autres jeunes originaires des différentes communes de la COBAS ont été orientés vers PASSEREL soit par la Mission Locale soit par Habitat jeunes avec lesquels notre service entretient un partenariat continu.

Concernant le niveau scolaire des jeunes, il a été repéré une déscolarisation précoce et une rupture avec le secteur de l'enseignement : tous ont un niveau inférieur ou égal IV et ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire. Ainsi, l'obtention d'un emploi devient le problème essentiel accentué par l'absence de permis de conduire et de moyen de locomotion. Toutefois, les problèmes de mobilité peuvent être diminués grâce à la mise en place de locations de cycles et cyclomoteurs par l'Association Insercycles.

Les recherches d'emploi sont axées vers le secteur tertiaire : aide à la personne, métiers du bâtiment, hôtellerie et service en salle. Les jeunes sollicitent les associations intermédiaires, s'inscrivent dans les agences de travail en intérim pour qui les permis afin de se déplacer s'avèrent indispensables. Les contrats de travail sont précaires et ne permettent pas de s'inscrire durablement en insertion professionnelle.

Ces jeunes (17 – 25 ans) sont connus depuis plusieurs années grâce à la présence effective et régulière des éducateurs spécialisés sur ce quartier et à l'accompagnement qu'ils ont pu effectuer avec certains d'entre eux (orientation Mission Locale, accompagnement pour des démarches juridiques...)

Au 31 décembre 2011, depuis la mise en œuvre du projet, 9 jeunes ont obtenu leur permis de conduire dont 5 avec l'auto école associative et 4 avec l'auto école « Feu Vert ».

Même s'il est à noter que globalement les jeunes s'investissent dans leur apprentissage de manière assidue, l'obtention du permis reste liée à une présence régulière et attentive. La durée d'obtention s'avère longue (moyenne de + d'un an) et dépendante de la problématique du jeune. Il semble important de formaliser l'inscription du jeune par un contrat d'objectifs et d'un échéancier lié à sa participation de 150.00 € qui lui permettra de prendre conscience du projet mis en place et de le mobiliser dans la continuité et l'assiduité.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
Statistiques descriptives

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APPC_062
------------------	----------

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes		0	3	0	3
Adultes	63	20	26	0	46
Nombre total de bénéficiaires	63	20	29	0	49
Nombre d'abandons ou exclusions	0	0	0	0	0

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
--	---	--

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans	0	3
18-25 ans	63	46
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel	2	2
Jeunes apprentis en CFA	18	14
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	40	31
Actifs occupés	3	2
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V	55	43
Niveau V	8	6
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles	28	22
Garçons	35	27
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Communale	Communale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Non	Non
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques
Un jeune en supplément a bénéficié du dispositif pour repasser le code.

II. Déroulement de l'expérimentation

Au démarrage du projet, des conventions ont été signées entre les autos écoles partenaires et l'Association Laïque du Prado afin de définir les missions de chacun et les axes d'intervention de chaque service.

L'orientation des jeunes vers PASSEREL par les structures partenariales a laissé toute latitude à notre service de les inscrire selon leurs problématiques soit vers l'auto école associative soit vers l'auto école « Feu Vert ».

En effet, après un entretien téléphonique avec le service prescripteur, le jeune peut être rencontré en vue d'une évaluation de sa demande, de ses projets et de l'accompagnement qui pourrait être mis en place par l'équipe éducative de PASSEREL.

Par la suite, l'une ou l'autre des autos écoles est saisie et la situation du jeune est étudiée : chaque semaine, le formateur de l'auto école associative et un éducateur spécialisé de PASSEREL se rencontrent sur le service. Il s'agit alors de définir l'aide et les carences sur lesquelles les professionnels doivent être vigilants afin de fournir un accompagnement de qualité.

Les rencontres avec l'évaluateur ont lieu mensuellement et permettent de faire le point sur l'évolution du parcours des jeunes dans l'expérimentation.

De plus des rencontres régulières entre les professionnels et les jeunes s'avèrent importantes pour redynamiser les groupes et permettre l'émergence d'un désir réel d'obtention d'autonomie et d'insertion sociale.

Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	87
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	13

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

Depuis janvier 2010, 50 jeunes (dont 1 pour un repassage de code) ont pu bénéficier de l'aide au permis. Majoritairement rencontrés par les équipes éducatives sur les quartiers de la COBAS dans le cadre du « travail de rue », ces jeunes ont pu parler de leurs difficultés en l'absence du permis de conduire à accéder soit à une formation soit à un emploi. En effet, après des échanges professionnels avec des directeurs d'agences de travail intérim, nous avons pu noter le refus de propositions de missions pour des jeunes qui n'étaient pas en possession du permis de conduire.

De plus, outre leurs difficultés liées à l'insertion professionnelle, les jeunes connaissent des problématiques multiples (matérielles, judiciaires, psychologiques, familiales...) qui nécessitent un accompagnement éducatif régulier.

Dés lors, il s'agit de proposer aux jeunes l'accès à un permis à moindre coût avec une prise en compte de leurs difficultés notamment leur relation à l'apprentissage scolaire, les carences éducatives et les répétitions face à l'échec.

Ainsi, l'aide au permis de conduire par l'auto-école associative de l'ALP et une auto école « Feu Vert » La Teste de Buch permet la remobilisation des jeunes dans la recherche de solution à leur difficultés d'insertion mais également de renouer avec la réussite et la mise en place de projets de vie.

Conclusion :

Même s'il est à noter que globalement les jeunes s'investissent dans leur apprentissage de manière assidue, l'obtention du permis reste liée à une présence régulière et attentive. La durée d'obtention s'avère longue (moyenne de 1 an) et dépendante de la problématique du jeune. Il semble important de formaliser l'inscription du jeune par un contrat d'objectifs et d'un échéancier lié à sa participation de 150.00 € qui lui permettra de prendre conscience du projet mis en place et de le mobiliser dans la continuité et l'assiduité.

De plus des rencontres régulières entre les professionnels et les jeunes s'avèrent importantes pour redynamiser les groupes et permettre l'émergence d'un désir réel d'obtention d'autonomie et d'insertion sociale.

ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier

Annexe 1 – Tableau sur les publics

Annexe 2 – Tableau sur les actions

Annexe 3 – Tableau sur les outils

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

